Image not found or type unknown

Loi sur le rachat de crédit

Fiche pratique publié le **08/10/2017**, vu **786 fois**, Auteur : ROUSSIN JULIEN

La loi sur le rachat de crédit

Qu'est ce qu'un rachat de crédit?

Il s'agit tout simplement d'une opération qui a pour objet de baisser d'un certain pourcentage les mensualités d'une personne.
Il faut distinguer le rachat de crédit avec la commission de surendettement qui sont deux notions totalement différent.
Pour profiter d'un rachat de crédit, il faut avoir un ou plusieurs crédits à rembourser et si ce n'est pas le cas le rachat de crédit est impossible.

Cela fait environ une vingtaine d'année que cette opération financière a été lancé.

La loi sur le rachat de crédit

Tout d'abord, il faut distinguer le rachat de crédit professionnel et celui qui concerne les particuliers.
On va s'interesser au rachat de crédit pour les particuliers.
Il faut obligatoirement que le rachat de crédit soit effectué en toute transparence ce qui signifie que le signataire doit avoir été mit au courant de tous les charges auxquels il devra s'acquitter.
Ce principe est le plus important afin de ne pas enfoncer d'avantage la personne dans ses problèmes d'argent.

Cette règlementation s'applique pour tous les types de rachat de crédit même pour les plus petits montants.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés